

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 190

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 Décembre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY / MME. MARINE PUSTORINO

OBJET

Actions d'encadrement socio-professionnel au sein de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) : Conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et divers Organismes.

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'insertion
0413317376**

PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008, le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et, à ce titre, il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

Les demandes présentées dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elles sont portées par 8 associations représentant 6 chantiers d'insertion, 1 Entreprise d'Insertion et 1 Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion.

L'action relève de l'accompagnement professionnel.

Les personnes relevant de cet accompagnement professionnel sont des personnes proches de l'emploi, dont les problèmes périphériques sont limités et n'entravent pas une dynamique d'accès à l'emploi.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI). Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions, la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas, il ne s'agit de subvention de fonctionnement des dites associations.

En effet, le secteur de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) permet aux personnes en difficulté sociale et professionnelle d'accéder à un emploi durable par l'acquisition de savoir-être, de savoir-faire et d'une expérience professionnelle. A cette fin, les structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) assurent, sur une durée maximale de 2 ans, une action d'encadrement technique et professionnel dénommée « tutorat ».

Par délibération n° 258, adoptée par la Commission Permanente le 29 juin 2007, les modalités d'attribution de subventions, pour les actions d'encadrement socioprofessionnel au sein des SIAE, ont été fixées pour les Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI) comme suit :

Action d'encadrement dans les Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI)

Un ACI est un dispositif d'insertion ayant l'agrément de SIAE et conventionné par l'Etat après avis du Conseil Départemental pour l'Insertion par l'Activité Economique (CDIAE). Il a pour vocation l'embauche et la mise en situation de travail, sur des actions collectives, de personnes présentant des difficultés sociales et professionnelles.

Dans le cadre des ACI, les contrats de travail ont une durée hebdomadaire de 26 heures modulables, dont, en moyenne, 20 heures de production et 6 heures consacrées aux activités de formation et d'accompagnement.

Au delà de 6 postes agréés par le CDIAE, 50%, a minima, de la totalité des postes à pourvoir doivent être attribués à des bénéficiaires du RSA socle.

La fonction de tutorat est financée pour un montant de 3.500 € par an et par bénéficiaire, à partir de 3 postes attribués à des bénéficiaires du RSA socle, recrutés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI).

Action d'encadrement dans les Entreprises d'Insertion (EI)

Les EI produisent et commercialisent des biens ou des services en employant des personnes qui cumulent des difficultés sociales et professionnelles. Elles favorisent l'acquisition et la validation d'expériences et de compétences, la construction de projets professionnels et l'accès à l'emploi durable.

Cette action est ainsi financée :

- 1 500 € pour la fonction de tutorat par an et par bénéficiaire, à partir de 2 postes attribués à des bénéficiaires du RSA socle, recrutés en équivalent temps plein (ETP). La durée moyenne hebdomadaire de travail est de 35 heures pour un ETP. Au-delà de 5 postes agréés par le CDIAE, 50 % de la totalité des postes, a minima, doivent être destinés à des bénéficiaires du RSA socle.
- 2 500 € par sortie positive emploi de tout salarié bénéficiaire du RSA socle :
 - recruté en ETP, dans les 3 mois, au maximum, après la sortie de l'EI, sur un emploi durable dans le secteur marchand hors IAE, d'au moins un mi-temps, en CDI ou en CDD d'une durée au moins égale à 6 mois ;
 - recruté dans un emploi en intérim, hors IAE, d'une durée au moins égale à 910 heures travaillées en 9 mois ;
 - ayant créé son activité pour une durée d'au moins 6 mois.

Afin de faciliter le démarrage des nouvelles structures des critères spécifiques seront appliqués la 1^{ère} année de création, à savoir :

- Forfait accompagnement vers l'emploi de 2.000,00 € par an et par bénéficiaire du RSA en ETP sur poste d'insertion ;
- Sortie positive vers l'emploi 2.000,00 €.

• **Action d'encadrement dans les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)**

Partie intégrante des SIAE, les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) sont régies par les règles relatives au travail temporaire. Elles contribuent à l'insertion professionnelle des personnes connaissant de grandes difficultés d'accès à l'emploi et leur donnent la possibilité d'acquérir une expérience ou une qualification professionnelle valorisante, donc d'accéder à un emploi durable, après une période de mise à disposition d'entreprises clientes pour des missions d'intérim.

Les recettes des ETTI proviennent essentiellement du chiffre d'affaires lié à leurs prestations de prêt de main d'œuvre. Conventionnées par la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) dans le cadre de leur activité d'insertion par l'activité économique, elles perçoivent une aide de l'Etat destinée à assurer le financement d'un accompagnement socioprofessionnel des personnes en insertion.

Cet accompagnement de ressources humaines vers l'emploi s'exerce pendant les heures non travaillées en mission d'intérim.

Dans ce cadre, le Département verse, sur présentation des justificatifs, une subvention de 2.500 € par salarié bénéficiaire du RSA socle pour toute sortie positive vers l'emploi classique (appelé aussi « sortie emploi ») :

- sortie pour un emploi dans le secteur marchand, hors tout contrat aidé, d'au moins un mi-temps en CDI ou CDD d'une durée au moins égale à 6 mois ;
- création d'activité d'une durée au moins égale à 6 mois ;
- emploi en intérim, y compris au sein de l'ETTI, d'une durée au moins égale à 910 heures travaillées en 9 mois.

Il est donc proposé de financer les 8 actions décrites en détail dans le tableau ci-après, soit 6 actions d'Ateliers ou Chantiers d'Insertion (ACI), 1 action Entreprise d'Insertion (E.I.), 1 action en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI).

Organisme	Intitulé de l'action Période	Contenu de l'action	Territoire des PI	Nombre de personnes	Montant de l'aide du Département 2016 Cofinancements (hors contrats aidés) Montant de l'année précédente	Références des dossiers : - N° DI - N° GSU pour les associations - Réunion CTD - Projet
<p>REGIE SERVICES NORD LITTORAL</p> <p><u>Statut</u> : association</p> <p><u>Adresse</u> : La Bricarde – BT –J1 – BP54 – 159 Bd Henri Barnier – 13315 Marseille Cedex</p> <p><u>Président</u> : Monsieur Kasser KORHILI</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Atelier Chantier d'Insertion La Savine »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p>	<p>La Régie Services Nord Littoral réalise ce chantier d'insertion dans le cadre du projet de réhabilitation de la cité de la Savine. Cet ACI vise à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des BRSA, par un contrat de travail et des activités adaptées.</p> <p>L'objectif de l'action consiste à favoriser la reconstitution du lien social par le travail en équipe, offrir un statut de salarié au public recruté, et mettre en place un parcours de formation adapté à chacun. Plus spécifiquement, le chantier propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entretien, le nettoyage et l'embellissement des espaces communs extérieurs : enlèvement d'encombrants, gravats, déchets divers ; - l'entretien des espaces verts : tailles des végétaux, plantations, mise en place de systèmes d'arrosages ; - travaux de petite maçonnerie : maintenance préventive des marquages au sol, petits travaux de réparation sur les aires de jeux. <p>Le bilan final de l'action 2015 atteste de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 salariés ont suivi la formation Habilitation électrique BEBS et Sauveteurs Secouriste du Travail (SST), et également la formation Accès aux compétences clé ; - 1 salarié a suivi une formation ETAPS ; - 2 salariés sont en intérim dans le secteur du Bâtiment ; - 1 salarié a obtenu un CDD de 6 mois en tant que serveur en Brasserie. <p>Le bilan intermédiaire 2016 de l'action arrêté à juin 2016 atteste de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 salariés ont obtenu le BEBS et le SST ; - Tous les salariés ont effectué une PSMP. 	<p>Pôle 5</p> <p>(15^{ème} et 16^{ème} arr.)</p>	<p>12 postes en insertion dont 6 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>21.000,00 €</p> <p>soit 3.500,00 € X 6 BRSA</p> <p>Cofinancements : ETAT : 144.078,00 € Région : 10.000,00 € Politique de la ville : 10.000,00 € MPM : 5.000,00 € LOGIREM : 50.000,00 € Uniformation : 8.000,00 €</p> <p>Montant financé en 2016 : 21.000,00 € pour 6 BRSA</p>	<p>2016.9/154</p> <p>INS-000634</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>

<p>ID'EES INTERIM</p> <p><u>Statut</u> : Société à Responsabilité Limité (SARL)</p> <p><u>Adresse</u> : 8 bis rue Paul Langevin - 21300 Chenove (Côte d'Or)</p> <p><u>Gérant</u> : Monsieur Christophe MATHET</p>	<p>Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI)</p> <p>« Action d'insertion en entreprise des BRSA sur le bassin d'emploi Istres Martigues »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p>	<p>ID'EES INTERIM accueille des personnes en difficulté d'insertion sur l'agence d'Istres et leur propose des missions d'intérim auprès d'entreprises clientes.</p> <p>ID'EES INTERIM développe des modalités d'accueil et d'accompagnement appropriées afin de favoriser le retour vers l'emploi du public ciblé et l'acquisition d'une expérience professionnelle dans l'objectif d'un accès à l'emploi durable.</p> <p>ID'EES Intérim assure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'accueil des BRSA ; - le diagnostic professionnel et la définition du projet professionnel ; - l'accompagnement professionnel vers une plusieurs missions d'intérim pour une durée maximale de 24 mois ; <p>Le bilan final de l'action 2015 atteste de 8 sorties positives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 salariés ont travaillé au moins 910 heures ; - 1 salarié a obtenu un CDD de 6 mois ; - 1 salarié a crée son entreprise. <p>Le bilan intermédiaire de l'action 2016 arrêté au 30/06/2016 atteste que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 personnes ont suivi une formation CLEA (socle de connaissances et de compétences professionnelles) ; - 6 salariés ont effectué plus de 910 heures en emploi. 	<p>Pôle 9 (Istres / Martigues / Marignane / Vitrolles)</p>	<p>10 BRSA en sorties positives emploi</p>	<p>25.000,00 €</p> <p>Soit 2.500,00 € X 10 sorties positives en emploi de BRSA</p> <p><u>Cofinancements publics</u> aucun</p> <p><u>Montant financé en 2016</u> : 25.000,00 € pour 10 sorties positives en emploi pour des BRSA.</p>	<p>2016.10/174</p> <p>Pas de GSU</p> <p>CTD du 19/10/2015</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
--	---	---	--	---	---	--

<p>TERRITOIRE SARL</p> <p><u>Statut</u> : SARL</p> <p><u>Adresse</u> : 115 Bd de la Millière – 13011 Marseille</p> <p><u>Gérant</u> : Monsieur Guy MAGRANVILLE</p>	<p>Entreprise d'Insertion (EI)</p> <p>« Maintenance en métallerie de mobiliers urbains et bâtiments »</p> <p>Du 01/01/2017 au 31/12/2017</p>	<p>Territoire SARL est une entreprise d'insertion œuvrant dans le domaine de la métallerie. Dans ce domaine elle intervient à ce jour sur la totalité des collèges et lycées des villes de Marseille, Aix-en-Provence et Salon-de-Provence. Par ailleurs, Territoire SARL a su développer son activité, ses compétences tant techniques qu'artisanales à travers des chantiers métallerie de réhabilitation des monuments historiques pour le compte de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).</p> <p>Les BRSA ont le statut de salariés en insertion et sont recrutés en CDD dont la durée ne peut excéder 24 mois.</p> <p>Afin de permettre l'accès à l'emploi durable, Territoire SARL s'engage à donner aux BRSA des connaissances avérées sur des postes de travail dans des domaines variés tels que la métallerie, la serrurerie, le magasinage, les échafaudages. Elle dispense également les savoirs-être nécessaires et inhérents au monde du travail.</p> <p>Enfin, des formations spécifiques sont programmées en fonction des besoins des salariés en insertion.</p> <p>Le bilan final de l'action 2015 atteste de 7 sorties dynamiques (le taux de réalisation du tutorat est de 90.46 %) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 salariés ont été recrutés en CDI ; - 1 salarié s'est engagé dans l'armée de Terre ; - 1 salarié est en mission intérim de 6 mois comme poseur en métallerie/serrurerie ; - 1 salarié est en formation en serrurerie métallerie. <p>Le bilan intermédiaire de l'action 2016 arrêté au 30/08/2016 atteste des 3 sorties dynamiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 emplois en CDI en Entreprise ; - 1 sortie positive sur une SIAE dans les espaces verts. 	<p>Pôle d'Insertion 3</p> <p>(Marseille 4/8/9/10/11/12^{ème} arr.)</p>	<p>16 postes en insertions dont 8 BRSA recrutés sur une EI et 3 BRSA en sortie positive emploi</p>	<p>19.500,00 €</p> <p>Soit 1.500,00 € x 8 BRSA + 2.500,00 € x 3 BRSA en sorties positives</p> <p>Cofinancements : ETAT (DIRRECTE) : 182.574,00 €</p> <p>Montant financé en 2016 : 19.500,00 € soit : 1.500 € x 8 BRSA + 2.500 € x 3 sorties positives</p>	<p>2016.10/175</p> <p>Pas de GSU</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
---	---	---	--	--	--	--

<p>CROIX ROUGE INSERTION – IMPULSE TOIT</p> <p><u>Statut</u> : association</p> <p><u>Adresse</u> : 63 Bd Balthazar Blanc - 13015 Marseille</p> <p><u>Président</u>: M. Pierre Bernard</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Atelier Chantier d'Insertion – Centre d'appels – Relation client »</p> <p>Du 01/01/2017 Au 31/12/2017</p>	<p>Le Centre d'Appels d'Impulse Toit est un outil personnalisé pour le développement des relations partenariales et commerciales.</p> <p>Ce chantier favorise l'Insertion par l'Activité Economique par l'apprentissage technique renforcé par un accompagnement socioprofessionnel assuré par l'ASP. Les salariés recrutés (essentiellement un public féminin) composent l'équipe de téléacteurs, encadrés par un superviseur de plateau.</p> <p>Les missions du Centre d'Appels consistent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la prospection et démarchage commercial ; - la réalisation de sondages et d'enquêtes ; - l'organisation d'évènements ; - le secrétariat délocalisé. <p>Cette action consiste à former des salariés en insertion aux savoirs faire et savoir être afin de favoriser leur future intégration sur le marché de l'emploi.</p> <p>Par ailleurs, le chantier répond à un besoin réel pour les particuliers et pour les structures de l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Le bilan final de l'action 2015 atteste de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 salariés en emploi durable ; - 1 salarié en formation ASSP ; - 3 salariés en recherche active d'emploi. <p>Le bilan intermédiaire arrêté au 30/06/2016 atteste des 6 sorties suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 formation qualifiante ; - 1 contrat aidé ; - 2 formations de droits commun ; - 2 sorties motivées. 	<p>Pôle 5 (15^{ème} et 16^{ème} arr.)</p>	<p>18 postes en insertion dont 11 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>38.500,00 €</p> <p>Soit 3.500,00 € x 11 BRSA</p> <p>Cofinancements : ETAT : 10.366,00 € Politique de la Ville : 5.455,00 € Région : 29.727,00 € Etat « Aide aux postes » : 260.403,00 € Autres : 11.455,00 €</p> <p>Montant financé en 2016 : 38.500,00 € pour 11 BRSA</p>	<p>2016.10/170</p> <p>INS- 000684</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
--	--	---	---	---	---	---

<p>CROIX ROUGE INSERTION – IMPULSE TOIT</p> <p>Statut : association</p> <p>Adresse : 63 Bd Balthazar Blanc - 13015 Marseille</p> <p>Président: M. Pierre Bernard</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Atelier Chantier d'Insertion – Logistique »</p> <p>Du 01/01/2017 Au 31/12/2017</p>	<p>Ce chantier d'insertion cible un public en capacité de conduire un véhicule et détenteur d'un permis de conduire. Ce chantier favorise l'Insertion par l'Activité Economique par l'apprentissage technique renforcé par un accompagnement socioprofessionnel assuré par l'ASP. Cet ACI regroupe les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collecte de meubles à vocation sociale et solidaire ; - l'élaboration de diagnostics et états des lieux ; - l'intervention à la demande des référents sociaux ou de particuliers relative à des difficultés autour du logement ; - l'approvisionnement des autres chantiers portés par Impulse Toit et repris par l'association. <p>L'ACI logistique constitue le pôle d'activité logistique de la structure. Transversale aux autres activités, cette action est centrée sur l'activité de transport de marchandises axée sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'aide à l'installation et du garde meubles ; - le transport d'outils dans le cadre de chantiers bâtiment ; - les collectes / livraison pour la ressourcerie. <p>Le bilan final de l'action 2015 atteste de 2 sorties positives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié a obtenu la qualification d'Agent de sécurité ; - 1 salarié a obtenu un CDI de Chauffeur PL. <p>Le bilan intermédiaire de l'action 2016 arrêté au 30/06/2016 atteste de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié a obtenu la FIMO ; - 1 salarié est en formation sécurité. 	<p>Pôle 5 (15^{ème} et 16^{ème} arr.)</p>	<p>6 postes en insertion dont 3 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>10.500,00 €</p> <p>Soit 3.500,00 € X 3 BRSA</p> <p>Cofinancements : Etat : 4.340,00 € Politique de la Ville : 1.818,00 € Région : 9.909,00 € Etat « aide aux postes » : 89.134,00 € Autres : 5.454,00 €</p> <p>Montant financé en 2016 : 10.500,00 € pour 3 BRSA</p>	<p>2016.10/171</p> <p>INS-000709</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
---	--	---	---	---	---	--

<p>CROIX ROUGE INSERTION – IMPULSE TOIT</p> <p>Statut : association</p> <p>Adresse : 63 Bd Balthazar Blanc - 13015 Marseille</p> <p>Président: M. Pierre Bernard</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Atelier Chantier d'Insertion – Manutention »</p> <p>Du 01/01/2017 Au 31/12/2017</p>	<p>Ce chantier d'insertion recrute et forme des salariés sur les postes de manutentionnaire, métiers à forte demande au sein du département des Bouches-du-Rhône. Il cible un public ayant une condition physique permettant le port de charge.</p> <p>Ce chantier favorise l'Insertion par l'Activité Economique par l'apprentissage technique renforcé par un accompagnement socioprofessionnel assuré par l'ASP et regroupe les activités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conditionnement et déplacement de biens dans le cadre de l'aide à l'installation ; - déplacement et stockage en gardes meubles ; - transport d'outils dans le chantier bâtiment ; - conditionnement des collectes et livraison pour la Ressourcerie. <p>Le bilan final de l'action 2015 atteste de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 salariés en formation (linguistique et agent de sécurité) ; - 2 salariés en recherche d'emploi. <p>Le bilan intermédiaire de l'action 2016 arrêté au 01/06/2016 atteste de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3 salariés en formation (accompagnements soins et services à la personne et linguistique) ; - 2 salariés en recherche d'emploi. 	<p>Pôle 5 (15^{ème} et 16^{ème} arr.)</p>	<p>12 postes en insertion dont 8 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>28.000,00 €</p> <p>Soit 3.500,00 € X 8 BRSA</p> <p>Cofinancements : ETAT : 8.680,00 € Politique de la Ville : 3.636,00 € Région : 19.818,00 € Etat « aide au postes » : 171.269,00 € Autres : 39.709,00 €</p> <p>Montant financé en 2016 : 28.000,00 € pour 8 BRSA</p>	<p>2016.10/173</p> <p>INS-000711</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
---	---	---	---	--	---	--

<p>CROIX ROUGE INSERTION – IMPULSE TOIT</p> <p>Statut : association</p> <p>Adresse : 63 Bd Balthazar Blanc - 13015 Marseille</p> <p>Président: M. Pierre Bernard</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Atelier Chantier d'Insertion – Transformation – Ressourcerie – collecte et valorisation de biens mobiliers »</p> <p>Du 01/01/2017 Au 31/12/2017</p>	<p>L'ACI Transformation, labellisée Ressourcerie, contribue à la réduction des déchets, au réemploi, au recyclage et à la sensibilisation aux gestes éco-citoyens. Ce chantier favorise l'insertion par l'activité économique à l'aide d'un apprentissage technique renforcé par un accompagnement socioprofessionnel exercé par l'ASP.</p> <p>Une équipe de techniciens donne une « seconde vie » aux objets, par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la collecte et le tri du mobilier et d'électroménager ; - la valorisation du mobilier : meubles et électroménagers ; - la vente des objets restaurés dans une épicerie solidaire, - la sensibilisation éco-citoyenne. <p>Cette action favorise l'acquisition d'un savoir faire et de compétences sans l'activité production. Elle permet aux BRSA de s'approprier la notion d'engagement et de développer un esprit d'équipe autour de l'intérêt général. Elle valorise, par ailleurs, une expérience professionnelle dans le domaine du nettoyage et la désinfection du mobilier (ponçage, enduit, séchage, vernissage).</p> <p>Le bilan final de l'action 2015 atteste de 4 sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié en formation Développeur Web ; - 2 salariés en recherche d'emploi ; - 1 salarié en fin de période d'essai. <p>Le bilan intermédiaire 2016 de l'action arrêté au 01/06/2016 atteste de 4 sorties positives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié en recherche d'emploi ; - 1 salarié en formation linguistique ; - 1 salarié en formation agent de sécurité avec CDI. 	<p>Pôle 5 (15^{ème} et 16^{ème} arr.)</p>	<p>12 postes en insertion dont 6 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>21.000,00 €</p> <p>Soit 3.500,00 € X 6 BRSA</p> <p>Cofinancements : Etat : 8.680,00 € Politique de la Ville : 3.636,00 € Région : 19.818,00 € Etat « aide aux postes » : 173.602,00 € Autres : 14.909,00 €</p> <p>Montant financé en 2016 : 10.500,00 € pour 3 BRSA</p>	<p>2016.10/172</p> <p>INS-000681</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
---	--	--	---	--	--	--

<p>CROIX ROUGE INSERTION – IMPULSE TOIT</p> <p>Statut : association</p> <p>Adresse : 63 Bd Balthazar Blanc - 13015 Marseille</p> <p>Président: M. Pierre Bernard</p>	<p>IAE Tutorat - Atelier ou Chantier d'Insertion (ACI)</p> <p>« Atelier Chantier d'Insertion – Petits travaux à vocation sociale »</p> <p>Du 01/01/2017 Au 31/12/2017</p>	<p>Ce chantier d'insertion favorise l'insertion économique à l'aide d'un apprentissage technique renforcé par un accompagnement socioprofessionnel exercé par l'ASP. Cette action consiste à former des salariés en insertion aux savoirs faire et savoir être du secteur afin de favoriser leurs future intégration sur le marché de l'emploi</p> <p>Les métiers supports proposés sont des métiers de manœuvre, de plombier, et d'électricien.</p> <p>Les salariés recrutés constituent, en fonction de leur compétence, une équipe d'électriciens, de plombiers, de maçons, de peintres et d'ouvriers polyvalents :</p> <p>Les secteurs d'intervention sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretien et amélioration de logements à vocation sociale ; - rénovation et aménagement des logements (petite maçonnerie, peinture, menuiserie) pour des particuliers et des agences immobilières ; - entretien et dépannage en plomberie, électricité et serrurerie. <p>Par ailleurs, le chantier répond à un besoin réel pour les particuliers et pour les structures de l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Le bilan final de l'action 2015 atteste des 9 sorties suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 emploi durable d'artisan ; - 1 contrat CIE Plombier de 6 mois ; - 7 salariés en recherche active d'emplois. <p>Le bilan intermédiaire 2016 de l'action arrêté au 01/07/2016 atteste de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié en CDDI ; - 1 salarié a obtenu le CACES Nacelle. 	<p>Pôle 5 (15^{ème} et 16^{ème} arr.)</p>	<p>18 postes en insertion dont 11 BRSA recrutés en CDDI sur un ACI</p>	<p>38.500,00 €</p> <p>Soit 3.500,00 € X 11 BRSA</p> <p>Cofinancements : Etat : 13.020,00 € Politique de la Ville : 5.455,00 € Région : 29.727,00 € Etat « Aide aux postes » : 260.403,00 € Autres : 35.164,00 €</p> <p>Montant financé en 2016 : 38.500,00 € pour 11 BRSA</p>	<p>2016.10/169</p> <p>INS-000683</p> <p>CTD du 19/10/2016</p> <p>Renouvellement de la convention 2016</p>
<p>TOTAL</p> <ul style="list-style-type: none"> - 45 postes BRSA sur 1 an, recrutés en CDDI, sur 6 ACI - 8 postes BRSA sur 1 an recrutés sur 1 action en EI + 3 postes BRSA en sorties positives emploi sur 1 EI - 10 BRSA en sorties positives emploi sur 1 ETTI 					<p>157.500,00 €</p> <p>19.500,00 €</p> <p>25.000,00 €</p>	
<p>TOTAL</p>					<p>202.000,00 €</p>	

INCIDENCES FINANCIÈRES

En cas de décision favorable et conformément aux conventions, dont les projets correspondent aux conventions type d'action d'encadrement IAE prévues à cet effet, ces actions seront financées sous réserve de la disponibilité des crédits de paiement au titre du budget 2017.

Programme	Opération	Libellé	Imputation	Engagement
16015	1007138	Aide à l'encadrement des structures d'insertion	Chapitre 017 Fonction 564 Article 6574	202.000,00 €

CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de la Déléguée à l'Insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL